

SARKO III

Edito

On ne peut pas franchement dire que depuis ces dernières semaines la France donne au monde une leçon de démocratie et de richesse de débats. A mi-chemin du processus électoral, entre présidentielles et législatives, le peuple de France n'a eu d'autre choix pour éviter d'ouvrir une nouvelle page sombre de son histoire que de voter pour une autre page... de pub celle-là.

Car enfin, Macron président de la République, c'est quand même un peu comme si Mac-Donald avait trois étoiles au guide Michelin ou encore comme si Coca-Cola obtenait une médaille d'or aux vinalies internationales. Quant à la modernisation de la politique, elle va autant avancer avec Macron que la paix dans le monde avec Trump.

Demandez le programme !

Car son programme est justement la stricte continuité de la politique de Hollande, elle-même étant un quasi copier/coller de ce qu'avait fait Sarkozy. En fait tout se passe comme si Sarko était réélu pour la troisième fois consécutive...

Parmi les grands absents du débat de la campagne on trouve des sujets aussi anecdotiques que la culture, le travail (bizarrement tout le monde a quelque chose à dire sur l'emploi, mais dès qu'il s'agit de parler du travail...) de l'environnement ou encore la répartition des richesses. Ainsi une info venant du magazine Forbes a été quasiment passée sous silence : en 2016, la fortune totale des 39 milliardaires français a progressé de 21% pour passer à 245 milliards de dollars. Avec cette seule augmentation d'environ 40 milliards d'euros, on peut payer au smic pendant un an plus de 2 millions de personnes, on peut également verser les cotisations sociales relatives à ces salaires qui représentent plus de deux fois «le trou» de la sécu.

Egalement évoqués le plus succinctement possible, la lutte victorieuse en Guyane, la conflictualité qui explose dans les entreprises, le fait que le programme de Macron ne suscite pas l'adhésion dans la population et de manière générale, tout ce qui permet de penser que face au projet d'uberisation de la société c'est bien la résistance et les revendications qui sont "en marche".

Emmanuel Macron vient d'être élu président de la République. Chacun connaît les conditions qui ont conduit à ce résultat au 1er tour et de façon plus évidente au 2nd tour.

Les enquêtes d'opinion à la sortie des urnes comme le taux record d'abstention et de votes blancs ou nuls confirment que cette élection n'est pas un plébiscite à un programme. Pourtant, c'est à ce tour de passe-passe que se livrent le Président de la République et son entourage. La nouveauté ne peut se résumer dans l'âge du capitaine ou en essayant de brouiller les cartes sur l'échiquier politique français.

La nomination d'un Premier ministre proche d'Alain Juppé et soutien de François Fillon est symbolique du sens donné à l'action du gouvernement. La composition du gouvernement montre également que les ministres ne sont pas tous des inconnus de la politique.

Maintenant, c'est la casse du code du travail et de la protection sociale qu'Emmanuel Macron compte imposer, à coup d'ordonnances, sous l'injonction de Pierre Gattaz, pendant la période estivale.

Cette méthode ne répond en rien aux attentes, aux besoins, aux aspirations des salariés et du pays. Elle est le moyen de tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations.

Il n'y a ni urgence, ni efficacité à poursuivre une politique de déréglementation du marché du travail qui, à l'image du bilan du quinquennat Hollande génère chômage, précarité, explosion des inégalités.

Partout en Europe, ces politiques d'austérité donnent les mêmes résultats et alimentent la montée de l'extrême droite.

Le recyclage des vieilles recettes libérales n'est nullement un signe de modernisme. Ce sont les enseignements que chacune et chacun peut tirer des mobilisations contre la loi travail en 2016. Une loi à laquelle 70% de l'opinion publique et une majorité de syndicats se sont opposés mais qui fut adoptée par un 49-3 à l'assemblée nationale.

La CGT se rendra au rendez-vous avec Emmanuel Macron dès qu'il sera fixé. Mais nous ne ferons pas office d'alibi avec un pseudo dialogue social ou une simple concertation.

Nous nous y rendrons de façon offensive, en portant nos exigences sociales, empreintes de modernité pour toutes et tous.

La CGT demande l'ouverture d'une négociation sociale résolument tournée vers le XXIème siècle portant notamment sur :

- ▶ la réduction du temps de travail à 32 heures et l'augmentation des salaires et des pensions de retraite ;
- ▶ le renforcement du droit d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants ; l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales ;
- ▶ le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Ainsi, la nouvelle proposition de code du travail, produite par le Groupe de Recherche pour un Autre Code du Travail (GR-PACT, universitaires spécialisés en droit de travail) est un premier socle qui démontre qu'il est possible d'allier simplification et renforcement des droits et garanties sociales pour répondre aux enjeux de notre temps.

C'est un nouveau message fort que la CGT veut faire entendre à la veille de nouvelles échéances politiques importantes pour le pays.

Nous sommes conscients que, face aux objectifs du Président de la République et du gouvernement avec le soutien du Medef, une mobilisation du monde du travail, des privés d'emplois, de la jeunesse et des retraités est indispensable. La CGT entend bien y travailler très rapidement dans un cadre syndical le plus unitaire possible.

Sans attendre, la CGT appelle ses organisations à se déployer, partout dans les entreprises, les services et les localités pour débattre avec les salariés, les citoyens et faire partager ses exigences de progrès social.

Elle décide, dès à présent, de faire de la troisième semaine de juin un temps fort d'initiatives et de mobilisations dans l'ensemble des territoires. Elle appelle également à une syndicalisation massive.

Montreuil, le 17 mai 2017

Nouveaux marchés véhicules, une affaire qui roule ? Inrap

Le renouvellement de la flotte des véhicules de service s'est faite en deux temps.

Dans le courant de l'année 2016, une première commande de véhicules fonctionnels a été livrée à la suite d'une procédure d'achat conduite avec l'UGAP (union des groupements d'achats publics) sans consultation des organisations syndicales. Austérité oblige, 23 véhicules ont été supprimés sur les 65 qui composaient jusqu'alors la flotte des véhicules fonctionnels.

Dans un deuxième temps en juin 2016, le Cahier des clauses techniques particulières du nouveau marché véhicule utilitaire était présenté pour avis au CHSCTC. Le dossier présenté ne permettait qu'une estimation approximative du nombre de véhicules... mais la direction se voulait rassurante « oui... bon... certainement un nombre identique... AYEZ CONFIANCE... » Tout compte fait, plusieurs dizaines de véhicules utilitaires sont perdus par rapport à l'ancienne flotte ! (50 ?). D'autre part, dans ce parc déjà restreint seront prélevés les véhicules faisant défaut aux fonctionnels.... au nom d'un principe de « mutualisation » qui consiste tout simplement à ponctionner dans la flotte opérationnelle les véhicules faisant défaut aux fonctions supports. Il s'agit donc de faire supporter la réduction des moyens à la seule filière opérationnelle : **Il fallait y penser !** Dans ce contexte, les DIRS seraient bien inspirés de mettre fin à leur gestion tribale et à l'attribution à certains d'avantages en nature de moins en moins tolérables. Une note du 20 janvier leur rappelle qu'aucune utilisation privative ne sera faite des véhicules de service, et qu'une autorisation de remisage pourra être accordée, souhaitons que ces autorisations soient données dans l'intérêt des missions et pour éviter des situations aberrantes d'explosion de temps de transport... comme le directeur général s'y est engagé en instance centrale.

Vite un nouveau marché !

Les véhicules de l'ancienne dotation n'étant plus assurés depuis fin avril début mai ils ont dû, avant enlèvement, être immobilisés sur place, remisés tant bien que mal dans les dépôts ou sur les parkings des centres -voire sur la voie publique. Mais la nouvelle flotte se faisant parfois attendre, l'établissement a dû localement contractualiser avec *France cars* qui a fourni les véhicules nécessaires aux missions jusqu'à réception de l'intégralité du nouveau parc. Si certains GMC et logisticiens, qui il y a peu, ne savaient ni quand arriveraient les nouveaux véhicules ni pour quelle durée faire les locations, s'arrachent les cheveux par touffes entières, France Cars se frotte les mains ! Car, à raison de quelques centaines de véhicules de location, pour la modique somme de quelques centaines d'€ par semaine, ceci multiplié par quelques semaines... ça fait beaucoup d'euros !

Assurément la conduite de ce marché véhicule résulte d'un pilotage expert !

A cette cadence, nul doute que « les actions de redressement de l'établissement... vont se faire sentir dès le premier semestre 2017 ! »¹.

¹ Lettre de mission du directeur général délégué, adressée aux personnels le 26 janvier 2017 par D. Garcia.

Plan d'économie sur la facture hôtelière : Bienvenue chez les Thénardier !

Comme il faut quand même arriver à faire de vraies économies, l'Institut s'est engagé auprès de la direction des achats de l'état à réduire de 100 000 € sa facture hôtelière. Mais plutôt que de rogner sur les centaines de milliers d'euros généreusement versés à son marchand de sommeil (en envisageant par exemple une ré-internalisation de la réservation hôtelière) ce sont les agents en mission qui devront se serrer la ceinture. Aussi, préparez-vous aux journées à rallonge, à vous endormir entre Macdo et Leroy Merlin en comptant les voitures sur la rocade voisine. Attendez-vous à ajouter du déplacement quotidien au grand déplacement, car « *la proximité de l'hôtel par rapport au lieu d'hébergement ne sera plus le critère prioritaire de choix...* » et **certains établissements**, notamment « *les hôtels Ibis Budget la plupart du temps situés à la périphérie des villes doivent être privilégiés dès lors qu'ils sont accessibles en transports en commun* » (sic). Par ailleurs, compte tenu de la fréquentation et des tarifs hôteliers des

(lire la suite page 4)



Bienvenue chez les Thénardier ! (suite de la page 3)

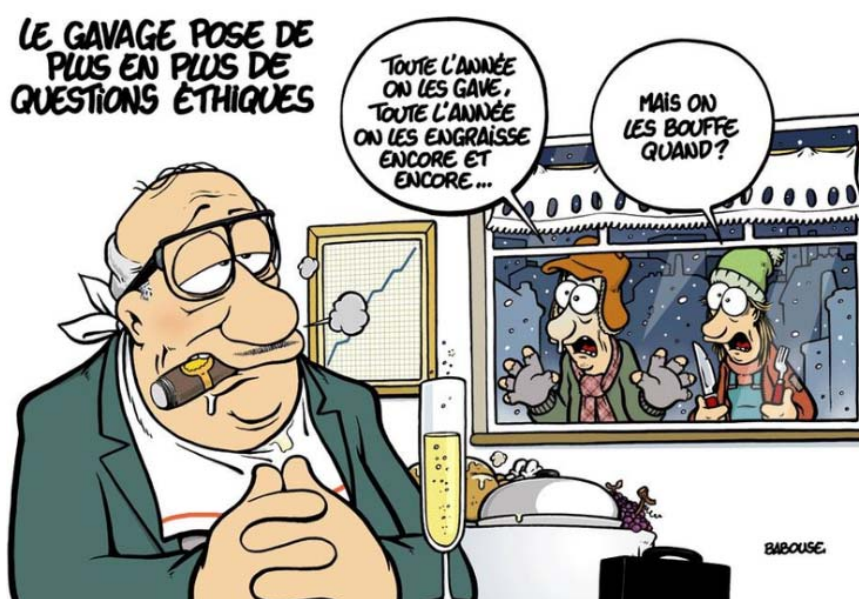
secteurs dans lesquels les personnels sont susceptibles d'intervenir, notamment en été, le strict plafonnement des hébergements qui n'empêchera pas Globéo de prendre sa commission (ouf !) ne permettra pas toujours aux collègues de prendre leur petit déjeuner ! C'est d'ores et déjà ce que l'on constate dans certaines régions ! L'arrêté du 31 juillet 2015 du MCC précise pourtant que « l'agent en mission ... entre 0 heure et 5 heures... peut prétendre au remboursement forfaitaire de ses frais d'hébergement (chambre et petit déjeuner). Les réservations faites directement par le prestataire ne peuvent donc s'affranchir de ce principe. Faudra-t-il intervenir dans les prochaines instances ministérielles pour que l'Inrap respecte les circulaires de sa tutelle ?

Ce plan d'économie sur la facture hôtelière, jamais présenté aux organisations syndicales mais déjà appliqué avec zèle par les directions inter régionales fait du grand déplacement une double peine assortie de conditions d'hébergement sordides, très éloigné de la fouille ou sans petit déjeuner. Il va inciter les agents à ne plus se faire loger par l'Inrap et à flirter, comme c'est déjà le cas pour certains, avec une marginalisation à la fois économique et sociale (camion, camping, malbouffe, solitude, addictions,...) pour ne pas perdre de l'argent en travaillant...

Mais nos missions, notre santé, nos conditions de travail et de vie c'est le dernier des soucis de la direction de l'Inrap ! L'archéologie et les agents ne sont que les variables d'ajustement de sa politique d'austérité. La direction générale par l'intermédiaire du directeur général adjoint se veut rassurante et nous assure qu'une application souple de cette note, doit permettre d'éviter les situations ubuesques ou des impacts négatifs sur les personnels dans l'exercice de leurs missions... visiblement cette explication de texte n'est pas parvenue à l'oreille -ou pas au cerveau- des directeurs inter régionaux.

Le SGPA-CGT demandera un bilan de l'externalisation des réservations hôtelières pour le CT-central de juillet 2017.

Le SGPA-CGT appelle tous les personnels à saisir ses représentants locaux pour faire remonter toute difficulté liée, soit à l'utilisation des véhicules de service (par exemple : refus du remisage entraînant des augmentations aberrantes des temps de transport), soit à la réservation par l'Inrap de chambres d'hôtel sans petits déjeuners ou très éloignées du chantier, afin que la direction générale respecte ses engagements !



Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture mai 2017

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> 4